

N° 2026-031

**Chargé.e de mission « Programmation et diffusion des
actions de restauration des habitats »**

Corps/Grade : Poste de catégorie A en **contrat de projet** ouvert aux personnels contractuels, pour une durée de deux ans.

Conformément aux dispositions de l'article L.131-8 du code général de la fonction publique, cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap, sous réserve de satisfaire aux exigences liées aux missions du poste (Cf « Conditions d'accès au poste »).

Prise de poste : 1^{er} décembre 2026

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Le projet intégré de conservation et de restauration des milieux naturels répond à l'un des quatre enjeux de la charte du Parc national de La Réunion : inverser la perte à la biodiversité sur le territoire réunionnais. Le projet intégré vise à conserver les milieux les plus intacts, restaurer la fonctionnalité des habitats plus transformés en prenant en compte les flux et les impacts des interfaces avec les milieux naturels. Cette ambition permettra de maintenir la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien et permettra aux milieux naturels de résister et s'adapter face aux changements globaux.

La mise en œuvre du projet intégré est conditionnée à plusieurs évolutions : un changement de paradigme (passer de la lutte contre les invasives à la restauration de la fonctionnalité des habitats) ; un changement d'échelles par la prise en compte des 6 000 ha prioritaires contre les 1 000 actuellement gérés, ainsi que par la prise en compte des interfaces. Ce projet a pour objectif de coconstruire avec tous les partenaires (Département, Région, Etat, ONF, Parc national de La Réunion, CIRAD, CBN CPIE Mascarin, Université de La Réunion, OFB et ARB) cette stratégie. Pour se faire, il a l'ambition de couvrir l'ensemble des domaines, qui comprennent les actions de diagnostic jusqu'à la construction des programmes d'intervention dans les milieux naturels comme dans les zones d'interfaces, le renforcement des capacités opérationnelles permettant d'avoir les moyens humains et financiers des actions à mener, et la mise en œuvre d'une gouvernance technique mais aussi politique.

Finalités du métier / Rôle

Dans le cadre du projet intégré de conservation et de restauration du milieu naturel et sa composante R&D ReMiNat (restauration des milieux naturels), le ou la chargé.e de mission « programmation et diffusion des actions de restauration des milieux naturels » a en charge au sein de l'établissement public Parc national la construction de plans d'actions suites aux diagnostics des différents massifs prioritaires, ainsi que leur diffusion auprès des acteurs de la conservation – restauration des milieux naturels dans le cadre du projet R&D ReMiNat. Il/elle met en œuvre le Projet d'Etablissement dans son domaine de compétence.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

Ce poste est financé par la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 2030 – Projet R&D Reminat 2).

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la chargé.e de mission « programmation et diffusion des actions de restauration des milieux naturels » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique de la chargée de mission « Flore et habitat » et les pilotes du projet R&D ReMiNat.

Il-elle est en relation fonctionnelle avec la chargée de mission déploiement et valorisation des outils de diagnostic des milieux naturels et l'ensemble des unités de travail (services et secteurs) du Parc national, mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (CIRAD, Université de La Réunion, DEAL, ONF, Département, CBN CPIE Mascarin, SPL EDDEN, associations gestionnaires d'espaces naturels...).

Missions et activités principales

Il-elle contribue au :

- Pilotage de l'axe programmation du projet R&D Reminat ;
- Coordination de cet axe avec les axes diagnostic et priorisation spatiale, mais aussi référentiels et actions du projet ;
- Animation des groupes de travail organisés dans le cadre de l'élaboration partenariale des programmations et participation aux groupes de travail d'autres thématiques du projet comme diagnostics et priorisation ;
- Rédaction de plans d'actions (programmations) à l'échelle de massifs forestiers comprenant un volet moyen (humains et budgétaires) et un calendrier prévisionnel de réalisation ;
- Rédaction des cahiers des charges issus des actions de la programmation à mettre en œuvre par des prestataires extérieurs ;
- Diffusion et partage de ces plans d'action (voire suivi de la réalisation des actions mises en œuvre dans le cadre de ces plans) ;
- Pour les chantiers portés par le Parc national, appui et suivi à la parution de ces cahiers des charges, à la sélection des prestataires, puis réalisation du suivi de la réalisation des prestations (rédaction des rapports intermédiaires et finaux) ;
- Appui à l'élaboration du référentiel d'actions en lien étroit avec le CIRAD ;
- Rédaction de tout livrable, document, présentation, communiqué (...) sur sa thématique, destinés aux financeurs, aux instances ou aux partenaires.

La réalisation de ces missions se fait en lien étroit avec les pilotes du projet intégré et du projet R&D ReMiNat, le secrétariat général du Parc national et la validation régulière de la direction du Parc national.

Compétences requises

- **Savoirs et connaissances**
 - Connaissances générales en biologie et écologie végétale ;
 - Connaissance des milieux naturels et des menaces, notamment concernant les invasions biologiques ;
 - Disposer d'une expérience dans le domaine de l'écologie, des invasions biologiques ou en animation territoriale ;
 - Compétences en animation partenariale ;
 - Connaissances en technique d'animation de groupes, de réunions et d'animation partenariale ;
 - Expérience en travail en équipe et mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
 - Connaissances en SIG et outils de collecte, d'analyses de données ;
 - Connaissance des partenaires, projets et contexte à La Réunion ;

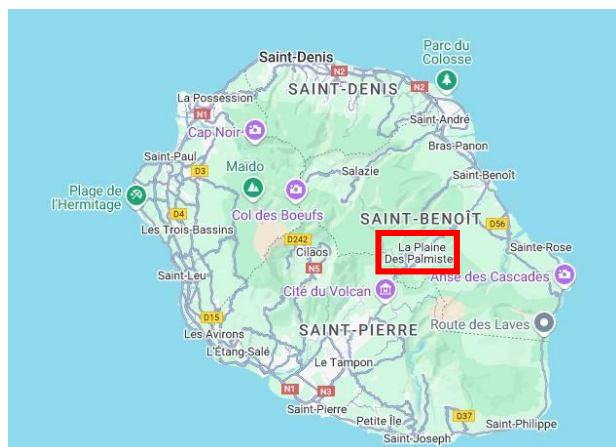
- Maîtrise des outils de capitalisation comme InDesign ou PAO appréciée ;
 - Anglais courant apprécié.
- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
 - Rigueur et organisation ;
 - Qualité d'expression écrite et orale ;
 - Qualité d'animation ;
 - Qualité de synthèse et de prise en compte de l'ensemble des enjeux et objectifs ;
 - Maîtrise des outils courants de bureautique et bonne compétence rédactionnelle ;
 - Maîtrise des outils en cartographie (Qgis) ;
 - Capacité d'adaptation et aptitude pour la coordination et le travail en équipe ;
 - Dynamisme, autonomie et sens de l'initiative ;
 - Sens de l'écoute et pédagogie.

Conditions d'accès au poste

- Niveau minimum d'ingénieur, master II ou équivalent ;
- Expérience appréciée ;
- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

La rémunération s'inscrira dans l'enveloppe projet sans qu'elle ne puisse l'excéder. Le calcul de rémunération prendra en compte l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et en référence à la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).



Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Des déplacements réguliers sur l'ensemble de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr. Toute candidature transmise à l'adresse indiquée fera l'objet d'un accusé de réception automatique, envoyé à l'adresse électronique de l'expéditeur.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 14/10/2026

Personnes à contacter pour information

- Madame Emilie CAZAL – Chargée de mission flore et habitats naturels

emilie.cazal@reunion-parcnational.fr

- La cellule des Ressources Humaines

contact-rh@reunion-parcnational.fr